

Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2016-2019)

15^e rapport de la CAF



Paul Dufour¹, Philippe J. Dubois², Frédéric Jiguet³, Jean-Marc Pons⁴, Frédéric Veyrunes⁵, Stanislas Wroza⁶ & Pierre-André Crochet⁷

Ce 15^e rapport présente les décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (CAF) depuis la publication de son 14^e rapport (CROCHET *et al.* 2016), ainsi que quelques décisions plus anciennes qui n'avaient pas encore été publiées. Il concerne l'inscription ou le retrait de nouveaux taxons sur la Liste officielle des Oiseaux de France (LOF), la nouvelle catégorisation d'espèces y figurant et le changement du référentiel taxonomique utilisé par la CAF pour élaborer la LOF. Toutes les modifications de la LOF et les décisions présentées dans ce rapport ont été votées par la CAF lors des réunions plénières du 6 mars 2018 et du 3 avril 2019 ou par mail. L'identification de toutes les nouvelles espèces et sous-espèces placées dans une catégorie (A, B, C, D ou E) a préalablement été validée par le Comité d'Homologation National (CHN) dont les rapports sont publiés dans *Ornithos*.

COMPOSITION ACTUELLE DE LA CAF

Des changements dans la composition de la CAF ont eu lieu depuis la publication du dernier rapport (CROCHET *et al.* 2016). Pierre Yésou et Pierre le Maréchal, après de nombreuses années passées au sein de la CAF, ont choisi de quitter leurs fonctions. C'est l'occasion de les remercier ici pour leur engagement essentiel au maintien de la LOF. Pierre Yésou continue par ailleurs de gérer la publication des notes de premières françaises pour la CAF, en lien avec *Ornithos*. La CAF se compose actuellement de Pierre-André Crochet (président et secrétaire, CEFÉ, CNRS), Philippe J. Dubois (LPO), Paul Dufour (LECA, Université de Grenoble), Frédéric Jiguet (CRBPO, MNHN), Jean-Marc Pons (MNHN), Frédéric Veyrunes (ISEM, CNRS) et Stanislas Wroza (Office Français pour la Biodiversité).

RÔLES RESPECTIFS DE LA CAF, DU CHN ET DU GROUPE DE TRAVAIL «GT CATÉGORIES»

Il ne semble pas inutile de rappeler brièvement les principes qui guident l'action de la CAF et du CHN. La CAF a la responsabilité d'établir et de maintenir la LOF, c'est-à-dire la liste des taxons d'oiseaux d'origine naturelle observés en France (catégories A, B & C; voir plus loin). Deux conditions préalables sont nécessaires pour cela : s'assurer de la validité de l'identification des taxons d'oiseaux observés en France et juger de leur origine la plus probable.

La validité de l'identification est du ressort du CHN pour toute donnée obtenue après la création du CHN (c'est-à-dire depuis 1981 inclus). La CAF suit donc les décisions du CHN en matière d'identification pour toute donnée postérieure à 1980. Pour les données antérieures à 1981, la CAF décide de la fiabilité de l'identification proposée, mais elle a pour habitude de solliciter et de suivre l'avis du CHN dès lors qu'une description, un spécimen ou d'autres documents permettant d'évaluer cette identification sont disponibles. En l'absence de tout support à l'identification, la CAF décide seule de la fiabilité



1. Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus*, adultes, Roumanie, mai 2017 (Gilles Balança). Adult Great White Pelican.

de l'identification en fonction du contexte de la donnée (par exemple, fiabilité des sources, difficulté d'identification, état des connaissances ornithologiques au moment où la donnée a été obtenue). Selon son origine la plus probable, chaque taxon est placé dans l'une des cinq catégories utilisées par la plupart des comités avifaunistiques européens, seules les catégories A; B et C forment la LOF :

- **A** – origine naturelle des individus et des populations concernés, taxons observés au moins une fois depuis le premier janvier 1950 ;
- **B** – origine naturelle, taxons observés entre le 1^{er} janvier 1800 et le 31 décembre 1949, mais pas depuis ;
- **C** – individus d'origine naturelle appartenant à une population maintenant établie à l'état sauvage, mais qui dérive d'individus échappés de captivité ou introduits ;
- **D** – taxons pour lesquels l'origine naturelle est possible mais pas la plus probable ;
- **E** – taxons supposés d'origine non naturelle.

Pour une description plus détaillée de ces différentes catégories, se reporter à la version 2016 de la LOF (COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE 2016).

Si le statut des taxons est du ressort de la CAF, le statut des individus ne l'est pas. Ainsi, dès lors qu'une espèce est inscrite en catégorie A ou C de la liste française, la catégorisation des individus est en théorie du ressort du CHN : concernant les taxons pour lesquels une double origine naturelle et captive est possible (c'est le cas entre autres de la plupart des Ansériformes mais aussi des pélicans, de certains rapaces, du Flamant nain...), c'est donc au CHN, sur la base des éléments dont il dispose, de décider si les individus concernés, une fois l'identification validée, sont acceptés en catégorie A ou C, ou s'ils sont placés en catégorie D ou E. Cependant, le CHN ne souhaitant pas s'occuper seul des aspects de catégorisation des données, un groupe de travail conjoint (GT catégories), composé de membres du CHN et de la CAF, a été créé pour la catégorisation des individus d'une série d'espèces problématiques. Il se compose actuellement de Julien Piette et Sébastien Reeber (CHN lors de la création du GT), Frédéric Jiguet et Frédéric Veyrunes (CAF & CHN) et Pierre-André Crochet (président), Philippe J. Dubois, Paul Dufour, Jean-Marc Pons et Stanislas Wroza (CAF). Pour l'instant ne sont concernés par le GT catégories que les espèces suivantes : Bernache à cou roux *Branta ruficollis*, Oie naine *Anser erythropus*, Éristature à tête blanche *Oxyura leucocephala*, Sarcelle marbrée *Marmaronetta angustirostris*, Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors*, Garrot albéole *Bucephala albeola*, Garrot d'Islande *Bucephala islandica*, Arlequin plongeur *Histrionicus histrionicus*, Vautour de Rüppell *Gyps rueppelli* et Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus*. Ses conclusions concernant plusieurs espèces sont déjà prêtes et seront publiées prochainement.

¹ LECA, Université Grenoble Alpes ² LPO ³ CESCO, MNHN ⁴ JSYEB, MNHN ⁵ ISEM, CNRS, Université de Montpellier

⁶ Office Français pour la Biodiversité ⁷ CEFÉ, CNRS, Université de Montpellier

CHANGEMENT DE TAXONOMIE DE RÉFÉRENCE

Depuis 2016, la CAF suivait les recommandations d'un comité taxonomique international (TSC) anciennement constitué en sous-comité taxonomique du *British Ornithologists' Union Record Committee* (BOURC-TSC). Ce comité ayant cessé de fonctionner, il ne met plus à jour sa taxonomie. C'est pourquoi, dans la lignée des autres comités européens qui suivaient cette taxonomie, la CAF a également décidé d'adopter l'une des deux principales listes taxonomiques internationales de référence : la liste éditée par BirdLife International et le *Handbook of the Birds of the World* (HBW/Birdlife, <http://datazone.birdlife.org/species/taxonomy>) ou celle de l'*International Ornithological Congress* (IOC; <http://www.worldbirdnames.org>). Et avec 4 voix contre 3, la CAF a pris la décision de suivre cette dernière. Si plusieurs membres de la CAF préféraient la liste HBW/BirdLife, majoritairement suivie par les instances officielles traitant de conservation et de politique, une légère majorité a préféré la liste IOC, qui reflète davantage les données scientifiques disponibles pour l'avifaune de notre pays et du Paléarctique occidental. Ce changement de taxonomie entraînant plusieurs modifications, la LOF 2020 est publiée dans le présent numéro en complément de ce 15^e rapport de la CAF. Plusieurs de ces modifications sont explicitées dans le présent rapport, mais de nombreuses autres, comme des changements de noms de genre le seront ultérieurement. Ce choix annule de fait plusieurs décisions taxonomiques suivies précédemment par la CAF.

À noter qu'une LOF Birdlife/HBW sera également proposée par la CAF en complément de celle éditée dans ce présent numéro, pour les organismes qui suivent préférentiellement cette liste taxonomique. Les deux versions de la LOF 2020 (IOC et Birdlife/HBW) seront disponibles prochainement sur le site Internet de la LPO à la rubrique *Ornithos*.

PREMIÈRES FRANÇAISES PLACÉES EN CATÉGORIE A DE LA LOF

Goéland de la Végae *Larus vegae* Palmén, 1887

Cette espèce, désormais reconnu par l'IOC, niche en Asie centrale et dans le nord-est de la Sibérie et comprend deux sous-espèces – *mongolicus* et *vegae* (voir le paragraphe Taxons élevés au rang d'espèce; YÉSOU 2002, 2003). L'observation d'un oiseau sur la décharge de Charny, Seine-et-Marne, le 17 novembre 2016 constitue la première observation de cette espèce pour la France et la seconde pour le Paléarctique occidentale après une mention en Irlande (ŁAWICKI & VAN DEN BERG 2018). Cette espèce a été inscrite en catégorie A de la LOF et une note détaillée sur cette première française sera publiée prochainement dans *Ornithos*.

Sterne royale *Thalasseeus maximus* (Boddaert, 1783)

Un oiseau bagué en 2016 en Caroline du Nord, USA, a été observé en 2017 en plusieurs localités des côtes de la Manche (REEBER *et al.* 2018). Cet oiseau a logiquement été considéré comme étant une Sterne royale, et non une Sterne africaine *Thalasseeus albididorsalis*, du fait de sa bague mais également de son apparence. Il a été placé en catégorie A et une note détaillée est publiée à ce sujet dans ce numéro d'*Ornithos* (PLESTAN & PROVOST 2020).

Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata* (Ménétries, 1832)

Cette espèce, monotypique selon l'IOC, niche dans les habitats ouverts de moyenne et haute altitude – entre 1 200 et 2 700 m – de l'Anatolie à l'Asie centrale. Principalement migratrice, elle hiverne en Afrique de l'Est, en Arabie ou dans le sous-continent indien. Elle a été placée en catégorie A de la LOF sur la base d'un oiseau observé à Hyères, Var, le 11 avril 2015 (AUDEVARD 2018, REEBER *et al.* 2018).

Fauvette babillarde de Sibérie *Sylvia curruca blythi* Ticehurst & Whistler, 1933

Polytypique, la Fauvette babillarde présente une taxonomie complexe encore mal délimitée notamment pour les taxons nichant en Asie centrale (voir OLSSON *et al.* 2013). La sous-espèce *blythi* niche en Sibérie, depuis la chaîne de l'Oural jusqu'à l'est du lac Baïkal et au nord de la Mongolie. Notons que cette sous-

espèce est probablement sous-détectée en France, du fait notamment de son identification délicate. Ce taxon a déjà figuré sur la LOF suite à la capture, en mars 1985 à Caen, Calvados, d'un oiseau présentant des caractéristiques morphométriques ne correspondant pas à la sous-espèce nominale (DUBOIS *et al.* 2000); il a ensuite été retiré de la LOF sans que cette décision n'ait été expliquée. Un autre oiseau capturé et observé sur l'île d'Ouessant, Finistère, du 25 au 30 octobre 2017, a pu être identifié avec certitude grâce à l'analyse génétique d'un échantillon (BOUZENDORF *et al.* 2019); il constitue donc la première mention française authentifiée de ce taxon (REEBER *et al.* 2018) et a logiquement été placé en catégorie A par la CAF. La situation de cette sous-espèce en France a été récemment détaillée par YÉSOU (2019). La révision de données antérieures, lorsque l'identification de ce taxon sera mieux comprise, pourra amener à valider d'autres observations.

Pouillot oriental *Phylloscopus orientalis* (Brehm, 1855)

Ce pouillot monotypique, anciennement conspécifique du Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*, niche notamment dans le sud-est de l'Europe et en Anatolie. Migrateur strict, il hiverne en Afrique de l'Est. Son statut en France est un peu confus : longtemps présent sur la LOF, il en a été retiré suite à la révision par le CHN des données disponibles (REEBER *et al.* 2015). Cette décision n'a cependant jamais été entérinée par la CAF dans un de ses rapports. L'espèce revient maintenant dans la LOF, suite à l'observation d'un oiseau photographié et enregistré à Villeneuve-lès-Maguelone, Hérault, du 21 au 22 mai 2017 (WROZA 2020, REEBER *et al.* 2018), et a été placé par la CAF en catégorie A. Cette donnée devient donc la première donnée française de l'espèce.

Rougequeue de Moussier *Phoenicurus moussieri* (Olphe-Galliard, 1852)

Monotypique, cette espèce occupe les milieux collinaires et les plateaux rocheux du nord-ouest de l'Afrique du Nord. Suite à la révision de la donnée du 14 mai 1993 à Ouessant, Finistère (DUBOIS *et al.* 1995, REEBER *et al.* 2008), l'espèce avait été retirée de la LOF (JIGUET *et al.* 2009). L'observation d'un mâle le 6 mai 2013 sur une tourbière du département de l'Hérault (LABROUSSE 2015, KAYSER *et al.* 2015) constitue donc la première mention française de l'espèce, qui a été réinscrite en catégorie A de la LOF.



2. Rougequeue de Moussier *Phoenicurus moussieri*, mâle, Essaouira, Maroc, avril 2012 (Philippe J. Dubois). Male Moussier's Redstart.

Bergeronnette orientale *Motacilla tchutschensis* Gmelin, JF, 1789

Cette espèce polytypique, récemment séparée de la Bergeronnette printanière *Motacilla flava* (voir le paragraphe Taxons élevés au rang d'espèce) est largement distribuée en Asie orientale. Ce taxon a été ajouté en catégorie A suite à l'observation et à l'enregistrement d'un oiseau de 1^{er} hiver les 29 et 30 octobre 2016 sur l'île d'Ouessant, Finistère (GUILLÉ 2018, REEBER *et al.* 2018). À noter que l'appartenance subsécifique de cet oiseau n'a pas pu être déterminée.

NOUVELLES ESPÈCES INSCRITES EN CATÉGORIE A DE LA LOF**Pélican frisé** *Pelecanus crispus* Bruch, 1832

Cette espèce a été inscrite en catégorie A de la LOF sur la base d'un oiseau de type adulte observé en mai 2010 dans l'est du pays – Jura et Savoie. Un article relatif aux observations de l'espèce en France et à leur catégorisation a été publié récemment dans *Ornithos* (DUFOR *et al.* 2019).

Flamant nain *Phoeniconaias minor* (Geoffroy Saint-Hilaire, É, 1798)

Après examen du patron d'apparition de l'espèce en France, la CAF a décidé d'inscrire l'espèce en catégorie A de la LOF. Les raisons de cette décision sont expliquées dans un article publié récemment dans *Ornithos* (CROCHET *et al.* 2019).

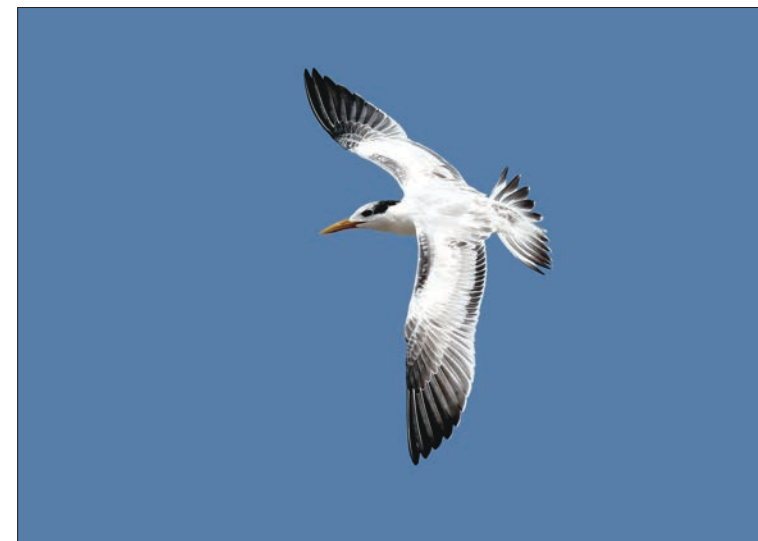
NOUVELLE ESPÈCE INSCRITE EN CATÉGORIE C DE LA LOF**Cygne noir** *Cygnus atratus* (Latham, 1790)

Cette espèce a été inscrite en catégorie C de la LOF. En France, le Cygne noir est observé depuis la fin des années 1970 et niche depuis 1990, d'abord de manière anecdotique, puis régulièrement depuis les années 2000. Actuellement, la population compte une trentaine de couples, pour un total d'environ 200 oiseaux. L'espèce étant très longévive, il est encore difficile de pouvoir affirmer que la population française est pérenne, même si elle se reproduit sans intervention humaine. Son inscription s'est faite sur la base de noyaux reproducteurs dans le nord et l'est du pays, en continuité avec les populations d'Allemagne et du Benelux, plus importantes que la nôtre et qui peuvent contribuer à l'alimenter. Toutes les informations relatives à la distribution de l'espèce et à l'augmentation de ses effectifs sur notre territoire peuvent être consultées dans les différentes enquêtes nationales sur les espèces allochtones publiées dans *Ornithos* (DUBOIS 2007, 2012, DUBOIS & CUGNASSE 2015, DUBOIS *et al.* 2016).



3. Pélican frisé *Pelecanus crispus*, adulte, Roumanie, mai 2017 (Gilles Balança).
Adult Dalmatian Pelican.

4. Sterne africaine *Thalasseus albidorsalis*, juvénile, Maroc, septembre 2019 (Paul Dufour). Juvenile West African Crested Tern.

**ESPÈCES OU SOUS-ESPÈCES SUPPRIMÉES DE LA LOF****Sterne africaine** *Thalasseus albidorsalis* (Hartert, 1921)

La Sterne africaine (anciennement Sterne royale *Sterna maxima* de la sous-espèce *albidorsalis*) figurait sur la LOF suite à l'homologation par le CHN de la première observation française de l'espèce en 2004 au banc d'Arguin, Gironde (GERNIGON 2008, REEBER *et al.* 2008). Cette identification a depuis été revue par le CHN qui a finalement décidé de ne pas pouvoir exclure une Sterne royale *Thalasseus maximus* (ces deux espèces étaient jusqu'à peu considérées comme deux sous-espèces; voir le paragraphe Taxons élevés au rang d'espèce), dans la mesure où les photographies disponibles ne permettent pas de voir suffisamment de détails (S. Reeber, comm. pers.). La Sterne africaine ne figurait de fait plus dans la dernière version de la LOF (COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE 2016), sans que ce changement ait été expliqué.

Grand Pingouin *Pinguinus impennis* (Linnaeus, 1758)

Cette espèce était inscrite en catégorie B de la version de la LOF publiée en 2016, à la suite d'éléments publiés par plusieurs naturalistes français du XIX^e siècle. Un réexamen récent de ces données à la lumière du statut de l'espèce en Europe à cette époque a conduit la CAF à retirer l'espèce de la LOF. La présence de l'espèce sur les côtes françaises à l'époque préhistorique est bien établie, mais aucune donnée postérieure à 1800 (la limite pour l'inscription en catégorie B) n'est assez crédible pour être validée. Une note détaillée sur cette décision est soumise pour publication prochaine dans *Ornithos* (PONS *et al.*, in prep.).

Rousserolle effarvate orientale *Acrocephalus scirpaceus fuscus* (Hemprich & Ehrenberg, 1833)

Après réexamen, le CHN a rejeté la seule donnée française précédemment acceptée de cette sous-espèce orientale de la Rousserolle effarvate (REEBER *et al.* 2018). Dès lors, le taxon *A. s. fuscus* est retiré de la LOF.

CHANGEMENT DE NOM VERNACULAIRE FRANÇAIS**Albatros à bec jaune** *Thalassarche chlororhynchos* (Gmelin, JF, 1789)

Précédemment appelé «Albatros à nez jaune» dans les publications de la CAF, les raisons ayant amené à modifier son nom français ont été exposées dans le commentaire de la CAF publié dans la note de première française de l'espèce (FORTIN 2018).

MODIFICATIONS DE LA LOF SUITE À L'ADOPTION DE LA LISTE IOC

Taxons élevés au rang d'espèce

Oie de toundra *Anser serrirostris* (polytypique : *A. s. serrirostris*, *rossicus*)

Oie de taïga *Anser fabalis* (polytypique : *A. f. fabalis*, *johanseni*, *middendorffii*)

Ces deux espèces se répartissent largement de la Scandinavie à l'Asie orientale, occupant chacune des latitudes distinctes et par conséquent des habitats de nidification différents (toundra et taïga). L'IOC suit l'*American Ornithologists' Union* (AOU 2007) qui sépare l'Oie des moissons en deux espèces sur la base de SANGSTER & OREL (1996), mais reconnaît que cette décision reste incertaine et que ce choix est possiblement prématuré. En effet, les études récentes fondées sur l'ADN mitochondrial (RUOKONEN *et al.* 2008, 2011, EDA *et al.* 2011) trouvent que *middendorffii*, actuellement considérée comme une sous-espèce de *fabalis*, se place en position basale d'un clade contenant *serrirostris* et *rossicus*, mais aussi *fabalis*, et que ces trois derniers taxons ne sont pas ou très faiblement différenciés par leur ADN mitochondrial. De plus, on observe un fort chevauchement morphologique entre les groupes d'Oies de taïga et de toundra (BURGERS *et al.* 1991).

Les effectifs des deux espèces confondues ont oscillé au cours des années 1980-2000 entre 2000 et 5300 individus hivernant en France (DRONNEAU 2006). Quelques centaines de *fabalis* hivernaient en baie de Somme jusque dans les années 1987-1988, mais cette zone d'hivernage a été désertée depuis et *A. serrirostris* est devenue l'espèce majoritaire dans notre pays (ÉTIENNE *et al.* 1992, DRONNEAU 2006). Depuis, les observations d'Oie de taïga se sont raréfiées et l'espèce a été ajoutée à la liste des espèces soumises à homologation nationale au 1^{er} janvier 2006, date depuis laquelle elle n'a été observée qu'à 7 reprises. Depuis 2000, les effectifs hivernants d'Oie de toundra (entre 1 132 et 2 063 oiseaux par hiver sur la période 2014-2018 ; GAUDARD *et al.* 2018) se concentrent principalement en Alsace.

Puffin de Macaronésie *Puffinus baroli* (monotypique)

Puffin de Boyd *Puffinus boydi* (monotypique)

L'IOC propose de considérer le Puffin de Boyd, qui niche sur l'archipel du Cap-Vert, comme une espèce distincte du Puffin de Macaronésie, qui niche aux îles Canaries, à Madère et aux Açores. Cette distinction spécifique intervient à la suite d'une étude moléculaire identifiant trois groupes monophylétiques distincts en ADN mitochondrial au sein du complexe comprenant anciennement le Puffin de Macaronésie *Puffinus baroli* et le Puffin d'Audubon *Puffinus lherminieri* : *P. lherminieri*, *P. b. boydi*, *P. b. baroli* (AUSTIN *et al.* 2004). Des analyses acoustiques ont par la suite permis de montrer des différences marquées entre *boydi* et *baroli* (ROBB & MULLARNEY 2008) alors qu'OLSON (2010) rapporte des différences ostéologiques diagnostiques entre ces trois taxons. Dans la mesure où *baroli* et *boydi* ont des aires de reproduction relativement proches (Atlantique Nord-Est) et qu'il ne semble pas y avoir de flux de gènes entre ces taxons, il semble parfaitement justifié de les considérer comme deux espèces à part entière.

Aucune observation en France n'a pour le moment été identifiée au niveau de l'espèce, ce qui implique un remplacement sur la LOF du Puffin de Macaronésie par la dénomination Puffin de Macaronésie/de Boyd.

Pétrel gongon *Pterodroma feae* (monotypique)

Pétrel de Madère *Pterodroma madeira* (monotypique)

Pétrel des Desertas *Pterodroma deserta* (monotypique)

Il est maintenant largement accepté que les pétrels nicheurs de Macaronésie comprennent trois espèces monotypiques : le Pétrel de Madère, qui niche sur l'île de Madère, le Pétrel gongon, nicheur dans l'archipel du Cap-Vert, et le Pétrel des Desertas, qui niche sur l'île de Bugio dans l'archipel des Desertas, au sud-est de Madère. Ce dernier, considéré jusqu'à récemment comme une sous-espèce du Pétrel gongon, a été élevé au rang d'espèce par l'IOC sur la base d'analyses moléculaires montrant des divergences marquées sur l'ADN mitochondrial (JESUS *et al.* 2009, GANGLOFF *et al.* 2012). Quelques différences entre

ces trois taxons ont également été relevées au niveau de la morphologie du bec (SHIRIHAI *et al.* 2010) et de l'acoustique (ROBB & MULLARNEY 2008). De plus, à la différence du Pétrel gongon, qui niche pendant la période hivernale, le Pétrel des Desertas se reproduit en été, pendant les mois de juillet et août.

Ces trois espèces, très proches, sont très difficiles à distinguer sur le terrain (voir SHIRIHAI *et al.* 2010) et seules deux des cinq mentions de Pétrel gongon/de Madère acceptées en France avaient pu formellement être identifiées comme étant des Pétrels gongons (REEBER *et al.* 2012, BRETILLE 2014). Ces deux données apparaissent désormais sous la dénomination Pétrel gongon/des Desertas.

Goéland d'Amérique *Larus smithsonianus* (monotypique)

Goéland de la Véga *Larus vegae* (polytypique : *L. v. vegae*, *mongolicus*)

La taxonomie du groupe des grands goélands reste un sujet encore très débattu avec de nombreuses relations phylogénétiques mal établies et de nombreuses espèces mal délimitées (V. p. ex. DE KNIJFF *et al.* 2005, PONS *et al.* 2005, SONSTHAGEN *et al.* 2016). D'abord considérés comme appartenant au clade contenant *cachinnans* et le complexe *fuscus-heuglini-barabensis*, *vegae* et *mongolicus* ont longtemps été associés à ces taxons de l'ouest de l'Asie, avant de rejoindre le groupe 'Arctique-Pacifique' (*L. smithsonianus*; voir SANGSTER *et al.* 2007, COLLINSON *et al.* 2008). Au sein de ce groupe, qui comprend *smithsonianus*, *vegae* et *mongolicus*, des différences génétiques diagnostiques entre *smithsonianus* et *vegae* (LIEBERS *et al.* 2004, DE KNIJFF *et al.* 2005) ainsi que des différences concernant notamment les plumages juvénile et adulte indiquent que ces deux taxons constituent des espèces distinctes, une position adoptée par l'IOC. Les relations entre *vegae* et *mongolicus* restent peu claires (LIEBERS *et al.* 2004, DE KNIJFF *et al.* 2005) et les limites de distribution de ces deux taxons sont encore mal connues, ce qui suggère de continuer de les traiter comme conspécifiques dans l'attente d'informations supplémentaires.

L'identification du Goéland de la Véga reste complexe dans le contexte européen et seules deux observations de cette espèce ont pour le moment pu être authentifiées (voir ŁAWICKI & VAN DEN BERG 2018).

5. Goéland de la Véga *Larus vegae*, adulte, Japon, février 2010 (Aurélien Audevard). *Adult Vega Gull*.



Sterne royale *Thalasseus maximus* (monotypique)

Sterne africaine *Thalasseus albidorsalis* (monotypique)

La Sterne royale niche le long des côtes atlantique et pacifique du continent américain, tandis que la Sterne africaine se reproduit sur la côte occidentale de l'Afrique, du sud de la Mauritanie à la Guinée. Ces deux taxons ont longtemps été regroupés au sein de la même espèce, en raison de leur grande similitude phénotypique, mais les travaux génétiques de COLLINSON *et al.* (2017) ont montré que la Sterne africaine est en réalité plus proche de la Sterne voyageuse *Thalasseus bengalensis* que de la Sterne royale. Ces résultats ont par conséquent incité l'IOC à traiter ces deux taxons comme des espèces distinctes. En France, une Sterne royale baguée en 2016 en Caroline du Nord a été observée en 2017 (voir le paragraphe Premières françaises placées en catégorie A de la LOF). Aucune donnée de Sterne africaine n'a pour le moment été acceptée dans notre pays, mais il faut noter que deux observations de Sterne royale/africaine restent à ce jour non identifiées spécifiquement. Ces données seront peut-être révisées par le CHN à la lumière des derniers éléments d'identification proposés pour ces espèces (DUFOUR & CROCHET, à paraître).

Pic vert *Picus viridis* (polytypique : *P. v. viridis*, *karelini*, *innominatus*)

Pic de Sharpe *Picus sharpei* (monotypique)

La liste IOC actuelle sépare le Pic de Sharpe *Picus sharpei* du Pic vert *Picus viridis*. En effet, des études portant sur l'ADN mitochondrial (PERKTAS *et al.* 2011, PONS *et al.* 2011) et sur l'ADN nucléaire (PONS *et al.* 2011, 2019) ont mis en évidence des différences marquées entre la lignée ibérique, correspondant au Pic de Sharpe, et la lignée eurasiatique, propre au Pic vert. La divergence entre le Pic vert et le Pic de Sharpe trouve son origine au Pléistocène et remonte à environ 1 million d'années (PONS *et al.* 2011). Le Pic de Sharpe et le Pic vert se différencient par le plumage, en particulier par le masque facial qui est gris et non noir chez le Pic de Sharpe (OLIOSO & PONS 2011), et par les vocalisations. Les chants sont proches, mais la cinétique du tempo est en général plus élevée chez *sharpei* (FAURÉ 2013). La distinction entre les chants des deux espèces est donc difficile à établir sur le terrain, mais les cris de vols sont relativement différents. Réparti dans toute la péninsule Ibérique, le Pic de Sharpe est présent, en France, du



6. Bergeronnette orientale
Motacilla tschutschensis taivana,
mâle, Corée du Sud, avril
2008 (Aurélien Audevard).
Male Eastern Yellow Wagtail.

département de l'Hérault jusqu'à celui des Pyrénées-Atlantiques, le long d'une bande qui parcourt les Pyrénées. L'étude de la zone de contact secondaire localisée le long du littoral héraultais montre que l'échange de gènes entre les deux formes est faible et géographiquement limité. La zone de contact est relativement étroite et probablement stable (OLIOSO & PONS 2011) et l'introggression ne s'étend pas en dehors de la zone de contact (PONS *et al.* 2019), ce qui plaide en faveur de leur statut spécifique, même si les barrières à la reproduction responsables de cet isolement ne sont pas hermétiques (spéciation incomplète) et restent à identifier.

Gobemouche gris *Muscicapa striata* (polytypique : *M. s. inexpectata*, *neumanii*, *sarudnyi*, *mongola*)

Gobemouche tyrrhénien *Muscicapa tyrrhenica* (polytypique : *M. t. tyrrhenica*, *balearica*)

Suite à l'étude génétique de PONS *et al.* (2016) et aux travaux de VIGANÒ (2015) et de VIGANÒ & CORSO (2015) portant sur la morphologie et les émissions vocales, il a été proposé de regrouper les populations insulaires de Méditerranée occidentale du Gobemouche gris *Muscicapa striata* dans une espèce à part : *Muscicapa tyrrhenica*. L'IOC reconnaît donc cette nouvelle espèce comprenant deux sous-espèces : la sous-espèce nominale, qui est principalement distribuée en Corse et en Sardaigne, et dont une petite population continentale mal connue se rencontre également le long de la côte tyrrhénienne de la péninsule Italienne ; la sous-espèce *M. t. balearica*, qui est strictement limitée aux îles Baléares.

Cette décision taxonomique tient compte de l'histoire évolutive du Gobemouche tyrrhénien insulaire et s'appuie sur l'existence d'une série de caractères indépendants qui le différencient de son homologue continental *Muscicapa striata*. La lignée tyrrhénienne est bien différenciée de la lignée continentale, qui s'étend de l'Europe à la Mongolie, tant en ADN mitochondrial qu'en ADN nucléaire. Au cours de son histoire, la lignée insulaire, dont l'origine remonte à environ un million d'années, s'est séparée en deux sous-lignées, correspondant aux deux sous-espèces insulaires *tyrrhenica* et *balearica* (PONS *et al.* 2016). Le Gobemouche tyrrhénien se distingue par son plumage, notamment les oiseaux de la sous-espèce *balearica* (VIGANÒ & CORSO 2015, GARGALLO 1993, JIGUET 2020), par la forme et la taille de son aile, plus courte et plus ronde tant chez les oiseaux des Baléares que chez ceux de Corse et de Sardaigne (GARGALLO 1993, VIGANÒ & CORSO 2015, OLIOSO *et al.* 2019), et la fréquence maximale de ses émissions sonores (VIGANÒ 2015, COMOLET-TIRMAN 2017, WROZA 2019). Alors qu'elle ne dépasse pas 12 KHz chez les Gobemouches gris continentaux, elle atteint 18 KHz chez les oiseaux corso-sardes, ce qui constitue une valeur extrême pour un passereau du Paléarctique (WROZA 2019). L'existence de différences dans la phénologie de la migration, mises en évidence à partir de captures réalisées dans les îles Baléares (MARTÍNEZ 2011), sont actuellement étudiées sur l'ensemble des populations insulaires grâce à la pose de photomètres géolocalisateurs (F. Jiguet et coll., en cours). Signalons enfin qu'au printemps, les nicheurs insulaires de Corse sont temporairement en contact avec les migrateurs continentaux sans que l'on assiste à la formation de couples mixtes, ce qui laisse penser qu'il existe des barrières d'isolement reproducteur bien établies entre les deux espèces.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava* (polytypique : *M. f. thunbergi*, *flavissima*, *flava*, *beema*, *lutea*, *feldegg*, *leucocephala*, *iberiae*, *cinereocapilla*, *pygmaea*)

Bergeronnette orientale *Motacilla tschutschensis* (polytypique : *M. t. tschutschensis*, *plexa*, *macronyx*, *taivana*)

La systématique de ce groupe est remarquablement complexe. Longtemps considérées comme appartenant à une seule espèce très variable d'est en ouest de l'Eurasie (p. ex. CRAMP 1988), *Motacilla flava* et *M. tschutschensis* sont désormais reconnues par plusieurs listes internationales comme deux espèces occupant respectivement l'ouest et l'est de l'Eurasie. Cette distinction spécifique se fonde principalement sur des différences génétiques de l'ADN mitochondrial et nucléaire (ODEEN & BJÖRKLUND 2003, PAVLOVA *et al.* 2003, HARRIS *et al.* 2018), ainsi que sur quelques différences morphométriques et surtout acoustiques (BOT *et al.* 2014). Les études génomiques les plus récentes suggèrent que les populations septentrionales

et méridionales d'Asie orientale du complexe *tschutschensis* constituent deux espèces distinctes : *M. taivana* – sud de la distribution en Asie – et *M. tschutschensis* – nord de la distribution en Asie – (voir PAVLOVA *et al.* 2003, DROVETSKI *et al.* 2018, HARRIS *et al.* 2018), mais l'IOC n'a pas adopté cette position pour le moment et ces deux groupes sont donc encore traités comme une seule espèce.

La Bergeronnette orientale figure sur la LOF sur la base de l'observation d'un oiseau sur l'île d'Ouessant en octobre 2016 (GUILLÉ 2017). L'appartenance de cet oiseau à l'une des sous-espèces du complexe *tschutschensis* n'a cependant pas été déterminée. En Europe, l'espèce a été notée à quelques reprises notamment dans les îles Britanniques et aux Pays-Bas (voir BOT *et al.* 2014). À noter que plusieurs observations réalisées au cours de l'automne-hiver 2018-2019 en France et en Europe se rapprochent certainement de ce taxon, mais ces données n'ont pour le moment pas encore toutes été examinées par les comités d'homologation.

Traquet oreillard *Oenanthe hispanica* (monotypique)

Traquet noir et blanc *Oenanthe melanoleuca* (monotypique)

Le Traquet oreillard *Oenanthe hispanica* a longtemps été considéré comme une espèce polytypique (DEL HOYO & COLLAR 2016, SHIRIHAI & SVENSSON 2018, GILL & DONSKER 2019), avec la sous-espèce *hispanica*, qui niche en Afrique du Nord, dans la péninsule Ibérique et le sud de la France, et la sous-espèce *melanoleuca*, distribuée sans doute dès l'est de l'Italie et le nord de la Croatie jusqu'en Asie mineure, atteignant localement l'est de la Caspienne et le sud de l'Iran. Des travaux récents de génomique ont cependant permis de mieux comprendre les relations phylogénétiques existant au sein du complexe comprenant *hispanica* et *melanoleuca*, mais aussi le Traquet pie *O. pleschanka* et le Traquet de Chypre *O. cyprica* (fig. 1 ; SCHWEIZER *et al.* 2019, voir aussi ALIABADIAN *et al.* 2012). Ces travaux suggèrent que le Traquet oreillard ne forme pas un groupe monophylétique, car *melanoleuca* est plus proche des Traquets pie et de Chypre que

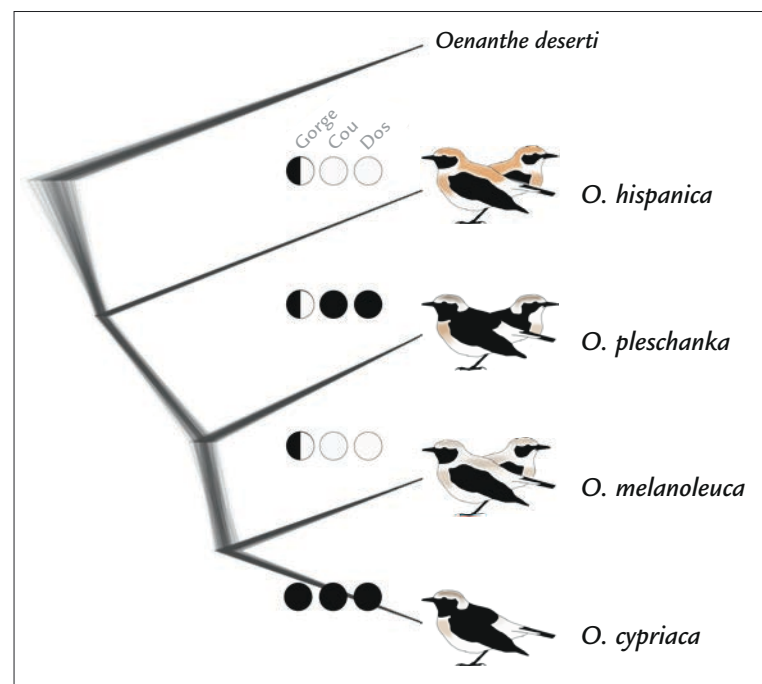


fig. 1. Arbre 'd'espèces' montrant les relations phylogénétiques entre les taxons du complexe *hispanica-melanoleuca-cyprica-pleschanka* (tiré de SCHWEIZER & BURRI 2019). On note une disparité entre la ressemblance des plumages et l'histoire évolutive de ces taxons ; le Traquet du désert *Oenanthe deserti* a été utilisé pour calibrer cette reconstruction phylogénétique. Species tree showing the phylogenetic relationships of the taxa in the *Oenanthe hispanica-melanoleuca-cyprica-pleschanka* complex. Desert Wheatear was used as outgroup for the species tree reconstructions. The outgroup 'roots' the tree, a prerequisite for inferring the sequence of branching events in the 'ingroup'.



7. Traquet noir et blanc *Oenanthe melanoleuca*, mâle, Lesbos, mai 2016 (Raphaël Bussièrre). Male Eastern Black-eared Wheatear.

d'*hispanica*. Ces résultats amènent les auteurs à considérer *hispanica* et *melanoleuca* comme des espèces différentes, un traitement taxonomique suivi par l'IOC dans sa dernière mise à jour (GILL *et al.* 2020). Les auteurs de ces travaux expliquent également que des flux de gènes (liés à des cas d'hybridation) sont fréquents entre *melanoleuca* et *pleschanka*, mais possiblement aussi entre les autres taxons de ce complexe. Ils supposent que ces événements d'introgression sont responsables de la disparité observée entre les relations phylogénétiques et la ressemblance des plumages au sein de ce complexe (voir fig. 1 et SCHWEIZER & BURRI 2019 pour plus de détails).

Le Traquet oreillard et le Traquet noir et blanc sont très difficiles à distinguer sur le terrain et seuls les individus typiques peuvent être identifiés avec certitude (ULLMAN 2003). En France, tandis que le Traquet oreillard est un nicheur rare et en déclin dans le sud du pays (BOURGEOIS 2015), le statut du Traquet noir et blanc est incertain. En effet, certains oiseaux nichant dans le Sud-Est (secteur des Alpilles, calanques de Marseille, etc.) montrent des caractéristiques de plumage qui rappellent *melanoleuca* ; il s'agit soit de Traquets noir et blanc, l'espèce s'avérerait alors être également un nicheur rare du sud de la France, soit de Traquets oreillards et dans ce cas la distinction entre ces deux taxons est encore plus problématique en limite d'aire de distribution... Des recherches complémentaires, incluant certainement des captures en vue d'analyses génétiques, seront nécessaires pour connaître l'identité de ces oiseaux. En attendant le résultat de ces travaux, le CHN a suspendu l'examen des données de Traquet noir et blanc.

Pie-grièche isabelle *Lanius isabellinus* (polytypique: *L. i. isabellinus*, *arenarius*, *tsaidamensis*)

Pie-grièche du Turkestan *Lanius phoenicuroides* (monotypique)

La taxonomie IOC traite le taxon *phoenicuroides* comme spécifiquement distinct des autres taxons du groupe de la Pie-grièche isabelle, suivant en cela RASMUSSEN & ANDERTON (2005). Ce traitement du groupe « isabelle » en deux espèces est aussi celui qui a été adopté par SHIRIHAI & SVENSSON (2018) sur la base des différences phénotypiques stables entre les deux espèces, au moins pour les adultes. D'ailleurs, les auteurs russes (cités par PEARSON *et al.* 2012) ont depuis longtemps adopté un rang spécifique pour *Lanius phoenicuroides*. Ce traitement est aussi adopté dans la liste HBW/Birdlife sur la base des différences phénotypiques marquées entre *phoenicuroides* et les autres taxons du groupe (DEL HOYO *et al.* 2019). Ces deux espèces sont parapatrices, la Pie-grièche isabelle nichant en Chine et en Mongolie, jusqu'à la frontière du Kazakhstan vers l'ouest, alors que la Pie-grièche du Turkestan niche du Kazakhstan à l'Iran. Les deux espèces sont migratrices, et hivernent en Afrique, en Arabie et autour du golfe Persique, ainsi qu'en Inde pour la Pie-grièche isabelle (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2016); leur distribution précise en hivernage est encore assez mal connue cependant.

Notons que cette décision rend plus problématiques les difficultés d'identification sur le terrain des individus autres que les mâles adultes, pour lesquels les critères distinctifs sont encore assez mal connus (en particulier pour les jeunes).

Pouillot à pattes sombres *Phylloscopus plumbeitarsus* (monotypique)

Pouillot verdâtre *Phylloscopus trochiloides* (polytypique: *P. t. viridanus*, *ludlowi*, *trochiloides*, *obscuratus*)

Le Pouillot à pattes sombres a une histoire complexe. Il a été inscrit sur la LOF en 2004 en tant que sous-espèce du Pouillot verdâtre, puis considéré comme espèce distincte à partir de 2009, et à nouveau « rétrogradé » au rang de sous-espèce en 2016 suivant la décision du TSC (CROCHET *et al.* 2016). L'adoption de la liste IOC implique à nouveau de considérer ce taxon comme une espèce à part entière. Rappelons que le Pouillot à pattes sombres occupe la partie orientale de la Sibérie, tandis que le Pouillot verdâtre occupe la partie occidentale, nichant jusque dans l'est du Paléarctique occidental. Les deux espèces se rencontrent dans une zone de contact en Sibérie centrale, où elles semblent reproductivement isolées (IRWIN *et al.* 2005).

REMERCIEMENTS

La CAF remercie l'ensemble des personnes qui ont aidé de près ou de loin à l'élaboration de ce rapport, ainsi qu'aux photographes qui ont permis de l'illustrer. Elle remercie également R. Burri et M. Schweizer qui ont gentiment accepté que soit reprise une de leurs figures.

BIBLIOGRAPHIE

• ALIABADIAN M., KABOLI M., FÖRSCHLER M.I., NIJMAN V., CHAMANI A., TILLIER A., PRODON R., PASQUET E., ERICSON P.G.P. & ZUCCON D. (2012). Convergent evolution of morphological and ecological traits in the open-habitat chat complex (Aves, Muscicapidae: Saxicolinae). *Molecular Phylogenetics and Evolution* 65: 35-45. • AOU (2007). AOU Checklist of North American Birds, 48th Supplement. *The Auk* 124: 1109-1115. • AUDEVARD A. (2018). Observation d'une Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata* à Hyères en 2015: première mention française de l'espèce. *Ornithos* 25-5: 312-317. • AUSTIN J.J., BRETAGNOLLE V. & PASQUET E. (2004). A global molecular phylogeny of the small *Puffinus* shearwaters and implications for systematics of the Little-Audubons's Shearwater complex. *The Auk* 121-3: 847-864. • BIRDLIFE INTERNATIONAL (2016). *Lanius isabellinus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016. (e.T103718693A93995010). • BOT S., GROENENDIJK D. & VAN OOSTEN H.H. (2014). Eastern yellow wagtails in Europe: identification and vocalisations. *Dutch Birding* 36: 295-311. • BOURGEOIS M. (2015). Traquet oreillard. In ISSA N. & MULLER Y. (coord.), *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Volume 2: des Pteroclididés aux Embérizidés*. LPO, SEOF, MNHN. Paris, Delachaux et Niestlé: 964-967. • BOUZENDORF F., PIETTE J. & CHEVALIER M. (2019). Première mention authentifiée de la Fauvette babillarde de Sibérie *Sylvia curruca blythi* en France. *Ornithos* 26-6: 318-322. • BRETILLE V. (2014). Premières mentions du Pétrel gongon *Pterodroma feae* dans les eaux françaises. *Ornithos* 21-4: 242-245. • BURGERS J., SMIT J.J. & VAN DER VOET H. (1991). Origins and systematics of two types of the Bean Goose *Anser fabilis* (Latham, 1787) wintering

in the Netherlands. *Ardea* 79: 307-316. • COLLINSON J.M., PARKIN D.T., KNOX A.G., SANGSTER G. & SVENSSON L. (2008). Species boundaries in the Herring and Lesser Black-backed Gull complex. *British Birds* 101: 340-363. • COLLINSON J.M., DUFOUR P., HAMZA A.A., LAWRIE Y., ELLIOTT M., BARLOW C. & CROCHET P.-A. (2017). When morphology is not reflected by molecular phylogeny: the case of three 'orange-billed terns' *Thalasseus maximus*, *Thalasseus bergii* and *Thalasseus bengalensis* (Charadriiformes: Laridae). *Biological Journal of the Linnean Society* 121: 439-445. • COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2016). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2016 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 23-5: 254-271. • COMOLET-TIRMAN J. (2017). Les vocalisations du Gobe-mouche gris *Muscicapa striata tyrrhenica* en Corse: perspectives pour les décisions relatives à son statut taxonomique. *Alauda* 85-4: 295-306. • CRAMP S. (1988). *The Birds of the Western Palearctic. Volume V, Tyrant Flycatchers to Thrushes*. Oxford University Press, Oxford. • CROCHET P.-A., ARNAUD A., BÉCHET A., DUBOIS P.J., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S., JIGUET F. & DUFOUR P. (2019). Le Flamant nain *Phoeniconaias minor* admis en catégorie A de la Liste des oiseaux de France. *Ornithos* 26-6: 292-297. • CROCHET P.-A., DUBOIS P.J., JIGUET F., LE MARÉCHAL P., PONS J.-M. & YÉSOU P. (2016). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2014-2016). 14^e rapport de la CAF. *Ornithos* 23-5: 238-253. • DE KNIJFF P., HELBIG A.J. & LIEBERS D. (2005). The Beringian connection: speciation in the herring gull assemblage of North America. *Birding* 37-4: 402-411. • DEL HOYO J., COLLAR N. & KIRWAN G.M. (2019). Red-tailed Shrike (*Lanius phoenicuroides*). In DEL HOYO J., ELLIOTT A., SARGATAL J., CHRISTIE D.A. & DE JUANA E. (eds.), *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona. • DEL HOYO J. & COLLAR N.J. (2016). *HBW and BirdLife International illustrated checklist of the birds of the World. Volume 2: Passerines*. Lynx Edicions, Barcelona. • DRONNEAU C. (2006). L'Oie des moissons *Anser fabalis*: taxonomie, identification et statut actuel en France. *Ornithos* 13-1: 33-47. • DROVETSKI S.V., REEVES A.B., RED'KIN Y.A., FADEEV I.V., KOBLIK E.A., SOTNIKOV V.N. & VOELKER G. (2018). Multi-locus reassessment of a striking discord between mtDNA gene trees and taxonomy across two congeneric species complexes. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 120: 43-52. • DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de France métropolitaine*. Nathan, Paris. • DUBOIS P.J. (2007). Les oiseaux allochtones en France: statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos* 14-6: 329-364. • DUBOIS P.J. (2012). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2011 (2^e enquête nationale). *Ornithos* 19-4: 225-250. • DUBOIS P.J. & CUGNASSE J.-M. (2015). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3^e enquête nationale). *Ornithos* 22-2: 72-91. • DUBOIS P.J. & LE CHN (1995). Les oiseaux rares en France en 1993. Rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 2-1: 1-19. • DUBOIS P.J., MAILLARD J.-F. & CUGNASSE J.-M. (2016). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2015 (4^e enquête nationale). *Ornithos* 23-3: 129-141. • DUFOUR P., VEYRUNES F. & LA CAF (2019). Inscription du Pélican frisé *Pelecanus crispus* en catégorie A de la Liste des oiseaux de France. *Ornithos* 26-6: 298-307. • DUFOUR P. & CROCHET P.-A. (à paraître). Identification of African and American Royal Terns (*Sterna albididorsalis* and *S. maxima*) based on photographic evidence and sound recordings. *Dutch Birding*. • EDA M., SHIMADA T.,



8. Pie-grièche isabelle
Lanius isabellinus, mâle,
Koweït, avril 2015
(Aurélien Audevard).
Male Isabelline Shrike.

MIZOTA C. & KOIKE H. (2011). The identification of Bean Goose *Anser fabalis* subspecies wintering in Japan, based on studies of the mitochondrial DNA control region: a preliminary study. *Japanese Journal of Ornithology* 60: 100-104.

• ÉTIENNE P., HENG S. & TRIPLET P. (1992). Mise au point sur le statut de l'Oie des moissons en baie de Somme. *Alauda* 60: 105-108.

• FAURE C. (2013). Advertising-call ("song") of the European Green Woodpecker *Picus viridis viridis* in south-western France and of the *sharpei* subspecies in north-western Spain. *Alauda* 80: 209-225.

• FORTIN M. (2018). Première mention de l'Albatros à bec jaune *Thalassarche chlororhynchos chlororhynchos* dans les eaux de France métropolitaine. *Ornithos* 25-3: 179-181.

• GANGLOFF B., ZINO F., SHIRIHAI H., GONZÁLES-SOLÍS J., COULOUX A., PASQUET E. & BRETAGNOLLE V. (2013). The evolution of north-east Atlantic gadfly petrels using statistical phylogeography. *Molecular Ecology* 22: 495-507.

• GARGALLO G. (1993). Identificació de la subespècie balear de menjamosques (*Muscicapa striata balearica*). *Anuari Ornithologic de les Balears* 8: 21-30.

• GAUDARD C., QUAINTE G. & DUPUY J. (2018). Comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2018 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France-Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Rochefort.

• GERNIGON J. (2008). Première mention française de la Sterne royale *Sterna maxima* au banc d'Arguin (Gironde). *Ornithos* 15-3: 224-225.

• GILL F. & DONSKER D. (ed.) (2019). *IOC World Bird List* (version 9.1) (www.worldbirdnames.org).

• GILL F., DONSKER D. & RASMUSSEN P. (eds) (2020). *IOC World Bird List* (v10.1) (www.worldbirdnames.org).

• GUILLE K. (2018). Une Bergeronnette printanière orientale *Motacilla flava* gr. *tschutschensis* en 2016 à Ouessant: première mention pour la France. *Ornithos* 25-6: 392-396.

• HARRIS R.B., ALSTRÖM P., ODEEN A. & LEACHÉ A.D. (2018). Discordance between genomic divergence and phenotypic variation in a rapidly evolving avian genus (*Motacilla*). *Molecular Phylogenetics and Evolution* 120: 183-195.

• IRWIN D.E., BENSCH S. & PRICE T.D. (2001). Speciation in a ring. *Nature* 409: 333-337.

• JESUS J., MENEZES D., GOMES S., OLIVEIRA P., NOGALES M. & BREHM A. (2009). Phylogenetic relationships of gadfly petrels *Pterodroma* spp. from the Northeastern Atlantic Ocean: molecular evidence for specific status of Bugio and Cape Verde petrels and implications for conservation. *Bird Conservation International* 19: 199-214.

• JIGUET F. (2020). Identifier le Gobemouche des Baléares *Muscicapa tyrrenica balearica* en France. *Ornithos* 27-2: 112-125.

• JIGUET F., CROCHET P.-A., DUBOIS P.J., PONS J.-M., YÉSOU P. & LE MARÉCHAL P. (2009). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française en 2008-2009. 12^e rapport de la CAF. *Ornithos* 16-6: 382-393.

• KAYSER Y., VERNEAU A. & LE CHN (2015). Les oiseaux rares en France en 201. 31^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 22-3: 113-145.

• LABROUSSE B. (2015). Un Rougequeue de Moussier *Phoenicurus moussieri* dans l'Hérault en mai 2013: première mention française de l'espèce. *Ornithos* 22-1: 51-53.

• LAWICKI L. & VAN DEN BERG A.B. (2018). WP reports. *Dutch Birding* 40-3: 178-198.

• LIEBERS D., DE KNIFF P. & HELBIG A.J. (2004). The herring gull complex is not a ring species. *Proceedings of the Royal Society of London. Series B: Biological Sciences* 271: 893-901.

• MARTÍNEZ J.L. (2011). Spotted Flycatcher (*Muscicapa striata*). In GARGALLO G., BARRIOCANAL C., CASTANY J., CLARABUCH O., ESCANDELL R., LÓPEZ-IBORRA G., RGUIBI-IDRISSI H., ROBSON D. & SUÁREZ M. (eds), Spring migration in the western Mediterranean and NW Africa: the results of 16 years of the Piccole Isole project. *Monografies del Museu de Ciències Naturals* n°6: 246-253.

• ODEEN A. & BJÖRKLUND M. (2003). Dynamics in the evolution of sexual traits: losses and gains, radiation and convergence in yellow wagtails (*Motacilla flava*). *Molecular Ecology* 12: 2113-2130.

• OLISO G., THIBAUT J.-C., PIACENTINI J. & PONS J.-M. (2019). Le Gobemouche tyrrhénien: nouvel endémisme des îles de Méditerranée occidentale. *Ornithos* 26-2: 67-77.

• OLISO G. & PONS J.-M. (2011). Variation géographique du plumage des pics verts du Languedoc-Roussillon. *Ornithos* 18-2: 73-83.

• OLSON S.L. (2010). Stasis and turnover in small shearwaters on Bermuda over the last 400,000 years (Aves: Procellariidae: *Puffinus lherminieri* group). *Biological Journal of the Linnean Society* 99: 699-707.

• OLSSON U., LEADER P.J., CAREY G.J., KHAN A.A., SVENSSON L. & ALSTRÖM P. (2013). New insights into the intricate taxonomy and phylogeny of the *Sylvia curruca* complex. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 67-1: 72-85.

• PAVLOVA A., ZINK R.M., DROVETSKI S.V., RED'KIN Y. & ROHWER S. (2003). Phylogeographic patterns in *Motacilla flava* and *Motacilla citreola*: species limits and population history. *The Auk* 120: 744-758.

• PEARSON D., SVENSSON L. & FRAHNERT S. (2012). Further on the type series and nomenclature of the Isabelline Shrike *Lanius isabellinus*. *Bulletin of the British Ornithologist's Club* 132-4: 270-276.

• PERKTAS U., BARROWCLOUGH G.F. & GROTH J.G. (2011). Phylogeography and species limits in the green woodpecker complex (Aves: Picidae): multiple Pleistocene refugia and range expansion across Europe and the Near East. *Biological Journal of the Linnean Society* 104: 710-723.

• PLESTAN M. & PROVOST S. (2020). Première mention de la Sterne royale américaine *Sterna maxima* pour la France. *Ornithos* 27-3: 196-199.

• PONS J.-M., HASSANIN A. & CROCHET P.-A. (2005). Phylogenetic relationships within the Laridae (Charadriiformes: Aves) inferred from mitochondrial markers. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 37: 686-699.

• PONS J.-M., MASSON C., OLISO G. & FUCHS J. (2019). Gene flow and genetic admixture across a secondary contact zone between two divergent lineages of the Eurasian Green Woodpecker *Picus viridis*. *Journal of Ornithology* (10.1007/s10336-019-01675-6).

• PONS J.-M., OLISO G., CRUAUD C. & FUCHS J. (2011). Phylogeography of the Eurasian Green Woodpecker (*Picus viridis*). *Journal of Biogeography* 38: 311-325.

• PONS J.-M., THIBAUT J.-C., AYMI R., GRUSSU M., MUNTANER J., OLISO G., SUNYER J.R., TOUIHRI M. & FUCHS J. (2016). The role of western Mediterranean islands in the evolutionary diversification of the Spotted Flycatcher *Muscicapa striata*, a long-distance migratory passerine species. *Journal of Avian Biology* 47: 386-398.

• RASMUSSEN P.C. & ANDERTON J.C. (2005). *Birds of South Asia: the Ripley*

Guide. Lynx Edicions, Barcelona.

• REEBER S. & LE CHN (2012). Les oiseaux rares en France en 2011. 29^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 19-6: 353-395.

• REEBER S., BLANC J.-F., JIGUET F. & LE CHN (2018). Les oiseaux rares en France en 2016 et 2017. 34^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 25-6: 321-369.

• REEBER S., FRÉMONT J.-Y., FLUTTI A. & LE CHN (2008). Les oiseaux rares en France en 2006-2007. 25^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 15-5: 313-355.

• REEBER S., KAYSER Y. & LE CHN (2015). Les oiseaux rares en France en 2014. 32^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 22-6: 281-311.

• ROBB M. & MULLARNEY K. (2008). *Petrels Night and Day: A Sound Approach Guide*. The Sound Approach, Poole.

• RUOKONEN M. & AARVAK T. (2011). Typology Revisited: Historical taxa of the Bean Goose-Pink-footed Goose complex. *Ardea* 99: 103-112.

• RUOKONEN M., LITVIN K. & AARVAK T. (2008). Taxonomy of the Bean Goose-Pink-footed Goose. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 48-2: 554-562.

• SANGSTER G. & OREEL G. (1996). Progress in taxonomy of Taiga and Tundra Bean Geese. *Dutch Birding* 18: 310-316.

• SANGSTER G., COLLINSON J.M., KNOX A.G., PARKIN D.T. & SVENSSON L. (2007). Taxonomic recommendations for British birds: Fourth report. *Ibis* 149-4: 853-857.

• SCHWEIZER M. & BURRI R. (2019). Trends in systematics: new insights in taxonomy of wheatears. *Dutch Birding* 41: 115-120.

• SCHWEIZER M., WARMUTH V., ALAEI-KAKHKI N., ALIABADIAN M., FÖRSCHLER M., SHIRIHAI H., SUH A. & BURRI R. (2019). Parallel plumage colour evolution and introgressive hybridization in wheatears. *Journal of Evolutionary Biology* 32: 100-110.

• SHIRIHAI H., BRETAGNOLLE V. & ZINO F. (2010). Identification of Fea's, Desertas and Zino's Petrels at sea. *Birding World* 23: 239-275.

• SHIRIHAI H. & SVENSSON L. (2018). *Handbook of Western Palearctic birds. Volumes I & II: Passerines*. Helm, London.

• SONSTHAGEN S.A., WILSON R.E., CHESSEY R.T., PONS J.-M., CROCHET P.-A., DRISKELL A. & DOVE C. (2016). Recurrent hybridization and recent origin obscure phylogenetic relationships within the 'white-headed' gull (*Larus* sp.) complex. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 103: 41-54.

• ULLMAN M. (2003). Separation of Western and Eastern Black-eared Wheatear. *Dutch Birding* 25: 77-97.

• VIGANÒ M. (2015). *Indagini bioacustiche e genetiche sul *Pigiamosche tirrenica* (*Muscicapa striata tyrrhenica*)*. Thèse, Università de gli studi di Pavia.

• VIGANÒ M. & CORSO A. (2015). Morphological differences between two subspecies of Spotted Flycatcher *Muscicapa striata* (Pallas, 1764) (Passeriformes Muscicapidae). *Biodiversity Journal* 6: 271-284.

• WROZA S. (2019). Le Gobemouche tyrrhénien *M. tyrrhenica*: un exemple de vocalisation extrême. *Ornithos* 26-2: 78-82.

• WROZA S. (2020). Un Pouillot oriental *Phylloscopus orientalis* en 2017 dans l'Hérault: première mention française documentée de l'espèce. *Ornithos* 27-1: 68-71.

• YÉSOU P. (2002). Trends in systematics. Systematics of *Larus argentatus-cachinnans-fuscus* complex revisited. *Dutch Birding* 24: 271-298.

• YÉSOU P. (2003). Les goélands du complexe *Larus argentatus-cachinnans-fuscus*: où en est la systématique? *Ornithos* 10-4: 144-181.

• YÉSOU P. (2019). Histoire du statut de la sous-espèce *blythi* de la Fauvette babillarde *Sylvia curruca* de Sibérie en France et en Grande-Bretagne. *Ornithos* 26-6: 322-323.

SUMMARY

From the CAF files: recent decisions, 2016-2019. *This constitutes the 15th report of the French Avifauna Committee (CAF) containing decisions adopted from 2016 to 2019. In 2019, the CAF has decided to follow the taxonomic recommendations published by the International Ornithological Congress (IOC), since the Taxonomic Sub-Committee (TSC) no longer updates its taxonomy. The CAF taxonomy is thus now in line with the taxonomy of the IOC. The following species and subspecies have been added to the French bird list in category A: Vega Gull *Larus vegae*, Royal Tern *Thalasseus maximus*, Bimaculated Lark *Melanocorypha bimaculata*, Siberian Lesser Whitethroat *Sylvia curruca blythi*, Eastern Bonelli's Warbler *Phylloscopus orientalis*, Moussier's Redstart *Phoenicurus moussieri*, Eastern Yellow Wagtail *Motacilla tschutschensis*. Two species have been moved from D to A category: Dalmatian Pelican *Pelecanus crispus*, Lesser Flamingo *Phoeniconaias minor*. One species was added into category C: Black Swan *Cygnus atratus*. The following species or subspecies have been removed from the French list: African Royal Tern *Thalasseus albididorsalis*, Great Auk *Pinguinus impennis*, Caspian Reed Warbler *Acrocephalus scirpaceus fuscus*. The following taxa have been raised to species rank based on IOC recommendations: Tundra Bean Goose *Anser serrirostris* separated from Taiga Bean Goose *A. fabalis*, Barolo Shearwater *Puffinus baroli* separated from Boyd's Shearwater *P. boydi*, Fea's Petrel *Pterodroma feae* separated from Madeira Petrel *P. madeira* and Desertas Petrel *P. desertas*, American Herring Gull *Larus smithsonianus* separated from Vega Gull *L. vegae*, American Royal Tern *Thalasseus maximus* separated African Royal Tern *T. albididorsalis*, Iberian Green Woodpecker *Picus sharpei* separated from European Green Woodpecker *P. viridis*, Spotted Flycatcher *Muscicapa striata* separated from Mediterranean Flycatcher *M. tyrrhenica*, Western Yellow Wagtail *Motacilla flava* separated from Eastern Yellow Wagtail *M. tschutschensis*, Black-eared Wheatear *Oenanthe hispanica* separated from Black-and-white Wheatear *O. melanoleuca*, Daurian Shrike *Lanius isabellinus* separated from Turkestan Shrike *L. phoenicuroides*, Two-barred Warbler *Phylloscopus plumbeitarsus* separated from Greenish Warbler *P. trochiloides*.*

Contact: Paul Dufour (paul.dufour80@gmail.com) ■